

Intervention des élu-e-s communistes : Vœu sur la défense du Service public postal local.

Monsieur Le Maire,

Chers collègues,

Le Groupe des élu-e-s communistes a souhaité soumettre un vœu au vote de cette Assemblée concernant la défense du service public postal. Ce vœu fait écho à une certaine actualité car cette semaine est une semaine de mobilisation nationale contre la fermeture des bureaux de Poste

Sur le plan national, en ce moment même, l'AMF, l'Etat et le Groupe La Poste négocie un contrat de présence postale sur les territoires pour les années 2017-2020. Le résultat des négociations à la fin du mois de septembre était inquiétant.

L'AMF a d'ailleurs décidé de prolonger ces négociations en raison des points de tension qui apparaissent.

Rappelons-le, le Groupe a supprimé presque 8000 EPT en raison de restructurations, de réorganisations répétitives. La stratégie mise en place actuellement est préjudiciable tant pour les intérêts des salariés que pour ceux des usagers.

Revenons sur les enjeux locaux et la nécessité d'un Service Public Postal de qualité. A Brest, on observe d'ores et déjà les effets de la stratégie du Groupe la Poste. Sur 13 bureaux, 2 bureaux ont déjà changé de statuts (Le Port et les 4 Moulins), un 3^{ème} est menacé, celui du Phare de l'Europe, possiblement transformé en relais commerçant.

Il faut rappeler l'absolue nécessité d'un tel service public de proximité pour tous. Le type de partenariat qui concerne le Bureau de la Poste du Phare de l'Europe ne permet pas une qualité de service public équivalente et pose question de l'avenir du personnel.

Au sens des élu-e-s communistes, nous sommes complètement en phase avec les Brestois et les brestoises qui ont manifesté, par voie de pétition, leur attachement à un service public postal de qualité.

Des villes comme Paris, Allonnes, Le Mans, Bagneux se sont déjà saisies de ce combat de préservation du service public postal local en faisant voter ce type de vœu.

Le monde change et la Poste doit changer, mais dans quel sens?

Nous ne sommes pas de celles et ceux qui ont les yeux fixés sur le rétroviseur, bien au contraire, nous pensons que le service public postal a un avenir. Nous en sommes certains.

Il faut maintenant que l'AMF négocie un nouveau contrat de présence postale, tourné vers l'emploi et le développement de service public postal de proximité. Nous souhaitons donc que le Conseil Municipal, réuni aujourd'hui, s'associe au vote de ce vœu. Ainsi, il se prononcera contre la fermeture du Bureau de Poste du Phare de l'Europe et participera à ce large mouvement de défense d'un service public postal local de qualité.

Je vous remercie,